

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif agricole de la
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu tenue au lieu habituel des
séances, le vendredi 19 mars 2010.**

**Sont présents, monsieur le Maire
le Conseiller
et les citoyens**

**Martin Lévesque,
Serge Archambault,
Francine Belley,
Camille Girouard,
André Chagnon,
Pierre Lauzon,**

tous formant quorum.

**Est également présent, monsieur Marc Béland, directeur des services de
voirie, travaux publics et d'urbanisme pour agir comme secrétaire de la
séance.**

1. Ouverture de la séance

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et sur la proposition de monsieur Camille Girouard, appuyé par monsieur André Chagnon, cette première séance du Comité est ouverte à 9 :00 heures. À tour de rôle, les membres se présentent.

* * * * *

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2010-03-001

Il est proposé par monsieur Camille Girouard, appuyé par monsieur André Chagnon, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants aux points 5 et 6.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Règles de régie interne**
4. **Élections à la présidence**
5. **Points de discussion**
 - 5.1 **Réglementation**

PROCÈS-VERBAL COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

- 6. **Divers**
 - 6.1 Bâtiments agricoles vétustes
 - 6.2 Boisés et réglementation MRC
 - 6.3 Cours d'eau
 - 6.4 Règlement nuisances
 - 6.5 Marges des bâtiments agricoles vs résidences
 - 6.6 Normes de zonage
- 7. **Prochaine rencontre**
 - 8. **Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

3. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Les membres ont pris connaissance du règlement qui encadre les activités du Comité. Ils remettent aussi dûment signé le formulaire contenant l'affirmation solennelle d'observance du code d'éthique et de déontologie.

On discute également des disponibilités des membres; il en ressort que pour la période entre fin avril et novembre il ne devrait pas y avoir de rencontre, les agriculteurs étant occupés aux champs.

4. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTENCE

Pour présider les travaux du Comité, les mises en candidature sont :
Proposé par Serge Archambault, M. Camille Girouard, qui décline.

RÉSOLUTION N° 2010-03-002

Proposé par André Chagnon, M. Serge Archambault, qui accepte la présidence et que M. Camille Girouard soit nommé substitut.

Adoptée à l'unanimité

5. POINTS DE DISCUSSION

5.1 Réglementation

Comme une copie du règlement de zonage doit être préparée pour les membres, il leur est demandé qui souhaite avoir une copie électronique ou une copie imprimée. Il y aura deux copies de chaque type.

PROCÈS-VERBAL COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

6. DIVERS

- 6.1 Bâtiments agricoles vétustes
- 6.2 Boisés et réglementation MRC

Un membre demande si les dispositions des articles 2.14 et 3.11 du règlement ne sont pas contradictoires. À vérifier.

6.3 Cours d'eau

Comme une formation eut lieu à la MRC ces derniers jours, la grille d'analyse permettant d'établir l'identification d'un cours d'eau sera remise aux membres.

6.4 Règlement nuisances

Les discussions concernant les irritants déjà manifestés par les agriculteurs seront reprises. Aussi, le modèle du règlement de Saint-Marc sera examiné.

- 6.5 Marges des bâtiments agricoles vs résidences
- 6.6 Normes de zonage

Tous les points précédents sont apportés comme projets de discussions à prévoir par le Comité. Lors d'une prochaine réunion, un ordre de priorité sera établi. En attendant, la documentation relative à ces points sera préparée et distribuée aux membres pour qu'ils en prennent connaissance.

7. PROCHAINE RENCONTRE

Une rencontre est prévue pour le 23 avril prochain à 19h00.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION N° 2010-03-003

Il est proposé par madame Francine Belley, appuyé par monsieur Camille Girouard, et résolu :

Que la séance soit levée à 11h40.

Adoptée à l'unanimité

Serge Archambault, président

Marc Béland, secrétaire